

Nom: _____

23

RESPECT DES PERSONNES HANDICAPÉES



Dans les premières semaines du printemps, les enfants sortent leur vélo avec fierté et raffolent des premières randonnées. Lors d'une journée chaude d'été, les enfants se pressent à sauter dans les piscines afin de se rafraîchir et de s'amuser. Cependant, ces activités peuvent être moins accessibles pour certains. Par exemple, un enfant ayant un handicap physique pourrait rencontrer divers obstacles en randonnée de vélo ou encore tout simplement à l'école.

Heureusement de nos jours, la société doit améliorer les services publics dans le but de les rendre plus accessibles aux personnes ayant des handicaps afin qu'elles ne soient pas défavorisées ou ne fassent pas l'objet de discrimination en raison de leurs caractéristiques personnelles. Justement, l'article 15(1) de la *Charte canadienne des droits et libertés* énonce ce droit à l'égalité.

Droits à l'égalité

15.(1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.



En petit groupe, discute de l'importance de respecter tes amis et ceux qui t'entourent. Utilise cet espace pour y inscrire les éléments importants qui ressortent de ton échange avec tes coéquipiers.



Il existe différents types de handicaps. Certains d'entre eux peuvent causer de réels défis dans la vie quotidienne. Par exemple, selon les handicaps, des modifications sont nécessaires aux voitures pour conduire, au type d'écriture pour lire ou encore au type d'escaliers afin de monter à un étage supérieur.

Nomme cinq (5) types d'handicaps, physiques ou mentaux, que tu connais.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Révision → Travail de recherche
Expliquez vos réponses - Choisissez 10.

<p>Comment s'appelle le texte de loi qui énumère les droits et libertés de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens? Réponse :</p>	<p>Vrai ou faux? Selon la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>, tu n'as pas le droit de te promener au Canada. Réponse :</p>
<p>Quelles sont les religions que l'on peut pratiquer lorsqu'on est citoyenne canadienne ou citoyen canadien? Réponse :</p>	<p>Vrai ou faux? Tous les enfants du Canada doivent fréquenter une école de langue anglaise. Réponse :</p>
<p>Combien de personnes deviennent, chaque année, des citoyennes canadiennes et des citoyens canadiens? Réponse :</p>	<p>Vrai ou faux? Si tu es né en France et que tu parles très bien le français, tu es automatiquement une citoyenne canadienne ou un citoyen canadien. Réponse :</p>
<p>La <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> garantit certains droits juridiques. Nomme deux de ces droits. Réponse :</p>	<p>Explique le droit suivant : droit de se faire traiter de façon égale sans discrimination. Réponse :</p>
<p>Vrai ou faux? Les citoyennes canadiennes et les citoyens canadiens doivent posséder un passeport pour circuler à l'intérieur du Canada. Réponse :</p>	<p>Selon toi, le droit de vote est-il aussi une responsabilité? Si oui, pourquoi? Réponse :</p>
<p>Sous quelle section de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> placerais-tu le droit suivant : tout inculpé a le droit d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise qu'on lui reproche? Réponse :</p>	<p>Sous quelle section retrouve-t-on la liberté d'expression? Réponse :</p>